Installation du Conseil National Éducation Économie ; le MEDEF aux commandes de l'éducation nationale

Communiqué de la Fédération SUD éducation du 17 octobre 2013 Le 18 octobre 2013 le Ministre de l'Éducation Nationale va inaugurer en grandes pompes, en présence du Premier Ministre, le Conseil National Éducation Économie. Avec quelques représentant-e-s de l'administration, ce Conseil associe des représentant-e-s des organisations patronales, des chefs d'entreprises et des représentant-e-s de certaines organisations syndicales de salarié-e-s (pas nous!). Sous couvert de dialogue entre « partenaires sociaux », il s'inscrit dans la politique ministérielle de subordination de l'école aux intérêts capitalistes et dans l'assujettissement toujours plus grand du service public d'éducation à la logique de l'employabilité et de la compétitivité. Le décret n°2013-539 du 25 juin 2013 a institué une nouvelle instance : le Conseil National Éducation Économie. Il s'agit d'un des décrets de la « Refondation » à la sauce Peillon. Et ce n'est pas le moins symptomatique de sa politique d'ensemble. Ses attributions et objectifs ne souffrent en effet pas d'ambigüité : *Adapter l'école aux besoins du patronat : « Le conseil national éducation économie est chargé d'animer une réflexion prospective sur l'articulation entre le système éducatif et les besoins du monde économique » (Article 1) Objectifs employabilité et compétitivité : « Pour l'enseignement scolaire, il propose au ministre de l'éducation nationale des mesures propres à améliorer la relation entre la formation, la qualification et l'emploi pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et la relation entre l'éducation, l'économie et l'emploi pour répondre aux enjeux de compétitivité de l'économie. Pour ce faire : 1° il examine les questions transversales relatives aux compétences et aux connaissances attendues par les milieux professionnels à chaque niveau de qualification, compte tenu des évolutions technologiques, économiques et sociales ; à ce titre, il examine en particulier les compétences favorables à l'innovation et à l'esprit d'initiative ; 2° il examine les questions relatives à l'orientation et à l'insertion professionnelle des jeunes ; » (Article 2)* Ce Conseil sera dirigé par Jean-Cyril Spinetta, ancien PDG d'Air France. Devraient y siéger Pierre Gattaz (Président du Medef), Jean-François Roubaud (Président de la CGPME), Jean-Pierre Crouzet (Président de l'UPA), un membre de l'Association Nationale des Directeurs des ressources humaines, Xavier Huillard, le PDG de Vinci… Tout cela n'est pas une surprise. Comme nous l'avions dénoncé, dès le 3 octobre 2012, V. Peillon avait repris à son compte le crédo néo-libéral de ses prédécesseurs qui n'ont eu de cesse de chercher à soumettre l'école au monde de l'entreprise en déclarant : « Je veux que l'on puisse ajuster les préoccupations des entreprises et les nôtres (…) L'éducation nationale est capable de changer le contenu de ses diplômes et de ses formations pour répondre rapidement aux besoins de l'économie et des entreprises ; elle est mobile. La coéducation, c'est aussi cela. » Vincent PEILLON a d'ailleurs renouvelé en septembre 2012 la convention avec le MEDEF, qui fait du lobby patronal un « partenaire éducatif » du Ministère de l'Éducation Nationale, ce qui lui permet d'intervenir dans les établissements scolaires. La politique éducative du gouvernement s'inscrit pleinement dans cette orientation idéologique : alignement de la carte de formation professionnelle sur les besoins conjoncturels des « bassins d'emploi » via la régionalisation, refus de modifier l'alternance des rythmes entre vacances et périodes travaillées des différentes zones pour ne pas chagriner le lobby des sports d'hiver, mise à disposition des établissements pour des entre-prises privées, contact précoce des élèves avec « l'esprit d'entreprise » et la notion de compétitivité… Le tout s'inscrit dans le développement de l'école des compétences, qui assigne au système éducatif l'objectif de former des travailleurs/euses flexibles, adaptables, traçables, individualisés, en concurrence les un-e-s avec les autres, sans organisation ni protection collective. Éduquer ce n'est pas conforter les hiérarchies sociales, ce n'est pas tout subordonner à l'employabilité future des élèves et des étudiant-e-s. Le service public d'éducation doit avoir pour mission de former des personnes libres, égales, responsables, critiques et actives. Il faut promouvoir les pratiques et valeurs coopératives d'entraide, entre collègues et entre élèves pour construire ensemble une autre école dans une autre société, égalitaire et émancipatrice. L'École n'est pas une entreprise, l'Éducation n'est pas une

marchandise ! *Communiqué de la Fédération SUD éducation du 17 octobre 2013*

Documents joints

Communiqué Fédération SUD éducation 17oct13